



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant

Question écrite n° 3710

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui préciser dans quel délai le Gouvernement se mettra en conformité avec l'arrêt du Conseil d'Etat du 28 mars 1997 ordonnant à l'Etat de réévaluer les prestations familiales et de rembourser aux familles l'arriéré qui leur est dû.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3710

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3142

Question retirée le : 27 octobre 1997 (Fin de mandat)